

Québec, le 9 avril 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 25 février dernier, le député de Marquette, M. Enrico Ciccone, déposait à l'Assemblée nationale une question au feuillet portant sur les résultats de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023 afin de connaître les initiatives concrètes prises depuis la divulgation de ces informations pour encourager le plein épanouissement des adolescents.

Tout d'abord, précisons que selon l'Enquête, l'augmentation de la proportion d'adolescents classés inactifs à laquelle fait référence le député n'est statistiquement significative que chez les filles. Ainsi, cette fluctuation n'est pas statistiquement significative pour l'ensemble des adolescents ainsi que chez les garçons.

Par ailleurs, augmenter la prévalence de l'activité physique, du sport et du plein air chez les filles figure parmi les aspects sur lesquels je travaille depuis deux ans, afin de concrétiser l'objectif 11 du [Plan stratégique du ministère de l'Éducation 2023-2027](#) qui consiste à « promouvoir la présence et la participation des filles et des femmes au sport, à l'activité physique et au plein air ».

En ce sens, plusieurs actions sont déjà en cours pour rendre le sport plus accessible et éviter que davantage de jeunes décrochent complètement de toute activité physique et que d'autres s'y réengagent. Ces actions ont cours sur plusieurs fronts et à plusieurs niveaux, notamment :

- Près de 1,5 M\$ investis en 2024-2025 pour soutenir l'avancement des filles et des femmes en loisir et en sport, à travers les initiatives [Fillactive](#), [Égale action](#) et [Profems](#).
 - Mission de Fillactive : amener les adolescentes à être actives pour la vie, en créant des moments inoubliables pour elles et en bâtissant une communauté de gens inspirants et engagés autour d'elles.
 - Mission d'Égale action : Rendre le système sportif québécois équitable et égalitaire à l'égard des filles et des femmes et aider ces dernières dans le développement de leur potentiel.
 - Mission du Lab Profems : Laboratoire de recherche pour la progression des femmes+ dans les sports au Québec affilié à l'Université Laval.
- Un programme de plein air pour les élèves du primaire et du secondaire partout au Québec au coût de 2,5M\$ planifié de 2022 à 2027 et dont 1 M \$ a été dépensé en 2024.
- Plus de 40 M\$ pour la mesure « Circonflexe Prêt-pour-bouger » visant à mettre en place des banques régionales et des unités mobiles d'équipements récréatifs, sportifs et adaptés dans l'ensemble des régions du Québec gratuitement.
- Nous finançons à chaque année la tenue et l'organisation des Jeux du Québec ainsi que la mise à niveau ou réfection de certaines infrastructures pour les villes hôtes. Depuis la pandémie, un montant total de 41,6 M\$ a déjà été octroyé pour les éditions postpandémie incluant des montants confirmés pour certaines à venir : Rivière-du-Loup 2023, Rimouski 2023, Sherbrooke 2024, Trois-Rivières 2025, Blainville 2026 et Victoriaville 2028.
- Des sommes historiques atteignant 797 M\$ ont été investis par notre gouvernement depuis la pandémie pour les infrastructures sportives, récréatives et de plein air.

À cela s'ajoute une série de mesures conçues pour les organismes scolaires :

- Mesure 15023 soutenant les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire afin d'augmenter et d'optimiser les occasions d'être physiquement actifs chaque jour d'école (25 M\$ pour l'année scolaire 2024-2025).
- Mesure 15232 permettant d'offrir jusqu'à 300 \$ par élève inscrit aux programmes et aux projets particuliers au secondaire (PPP). À cet effet, en juin 2022, le gouvernement a annoncé un investissement de 135 M\$ sur cinq ans afin de démocratiser l'accès aux PPP.
- Mesure 15028 permettant d'offrir gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires aux jeunes du secondaire (130 M\$ pour l'année scolaire 2024-2025).
- Mesure 18014 permettant l'acquisition d'équipements (17,5 M\$ pour l'année scolaire 2024-2025).

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



Isabelle Charest